

années donné au peuple canadien une foule de renseignements qui sans doute ne sont pas du goût de l'honorable ministre ni de ses amis.

L'Auditeur général a mis au jour un grand nombre de dépenses qui ne font pas honneur au gouvernement, et je n'ai pas le moindre doute que le ministre des Finances n'a aucune disposition à rendre plus considérable le rapport de l'Auditeur. Je suis obligé de dire que le rapport, avec les renseignements actuels qu'ils contiennent est suffisant pour donner à réfléchir non seulement à l'honorable ministre et à ses partisans, mais à tous ceux dans ce pays qui se soucient de savoir comment il se fait que nous dépensons aujourd'hui tout près de \$40,000,000 et qu'avec une administration prudente et judicieuse ne lui coûterait que \$25,000,000.

L'honorable ministre a eu la bonté de signaler les augmentations merveilleuses, les promotions subites qui ont eu lieu dans le département de l'Auditeur général.

A-t-il jamais entendu parler d'une promotion subite très remarquable qui a eu lieu dans le cas de M. McLeod, qui, je crois a été lancé dans le service civil, ayant très peu d'expérience, et qui, si je ne me trompe, retire aujourd'hui environ \$2,400 par année comme sous-receveur général à Saint-Jean, un homme que le ministre des Finances connaît parfaitement.

M. FOSTER : Je le connais bien. C'est un bon garçon.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je crois qu'il a été promu à un traitement de \$2,400 par année, bien qu'il ne vaille pas grand'chose, sauf le fait qu'il se trouve proche parent du ministre des Finances.

M. FOSTER : Son mérite est indiscutable, mais vous vous trompez dans vos chiffres.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Quel est son traitement ?

Une VOIX : \$2,200.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Nous lui donnerons le bénéfice de \$200. L'honorable ministre a longuement discuté la question de ce que coûte actuellement le département de l'Auditeur général. Je me suis donné la peine d'étudier en détail l'opération de ce département en 1892 et je vois qu'il y avait alors 25 employés, tandis qu'il y en a aujourd'hui 26. Ces 25 employés, en 1892, recevaient \$25,095, les 26 employés reçoivent aujourd'hui \$26,740. En défalquant les \$500, qui représentent je suppose le traitement d'un employé supplémentaire, il semble qu'il n'y ait pas une très forte augmentation dans ces 4 ans, mais une augmentation beaucoup moindre que celle prévue par les statuts. Or en accordant à ces 26 employés l'augmentation statutaire moyenne de \$50 par année qu'on refuse rarement dans les autres départements, la dépense de ce bureau s'éleverait à \$30,000 au lieu de \$26,740.

En appliquant cette règle, qui, je l'avoue, est un peu rude mais raisonnable, il paraîtrait qu'il y a eu, depuis 1892, une période de quatre années, en tenant compte de l'officier dont j'ai parlé, une augmentation totale de \$1,200, dans le département de l'Auditeur général, tandis que les augmentations statutaires de \$50 pour vingt-six employés auraient

Sir RICHARD CARTWRIGHT.

été de \$1,300 pour une année ; de sorte que l'augmentation dans ce sens a été un quart de l'augmentation ordinaire qu'on pouvait attendre. Or, il est possible qu'on puisse en donner une explication suffisante ; je ne sais pas s'il y en a une ou non ; mais je dis que, à première vue, le fait que le département de l'Auditeur général a simplement reçu une augmentation de \$250 ou \$300 par année depuis quatre ans, ne dénote pas un avancement très rapide, ni une reconnaissance particulière des services que ses employés ont pu rendre.

De plus, je vois qu'en 1892 et en 1891 il y avait apparemment le même personnel de premiers commis, de commis de première et de seconde classe, qu'il y a maintenant. En 1892, il y avait trois premiers commis, un commis de première classe et cinq de seconde classe. Le nombre des commis de troisième classe paraît avoir été le même. Ainsi que je l'ai dit, il peut y avoir une raison suffisante, mais il paraît évident que l'accroissement du nombre d'employés dans ce bureau a été considérablement moindre que celui qui s'est produit dans plusieurs autres bureaux. Je n'ai pas entendu dire par le ministre des Finances qu'il y avait eu un grand nombre de démissions dans le bureau de l'Auditeur général ni qu'un grand nombre de ses employés avaient été mis à la retraite.

M. MILLS (Bothwell) : Il n'y en a pas un seul.

M. FOSTER : Oui ; plusieurs employés ont été mis à la retraite, mais malheureusement pour les fins de comparaison, ils sont tous morts, tandis que les employés des finances vivent encore.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Le travail les a fait mourir. Mais je laisse cela de côté. Je suis porté à croire qu'il serait de l'intérêt du ministre des Finances de traiter l'Auditeur général avec un peu plus de libéralité. Jusqu'à un certain point le ministre des Finances et l'Auditeur général sont dans la même position en ce qui concerne les dépenses publiques ; et bien que ses bonnes intentions aient surpassé de beaucoup ses actions et bien qu'il ait cherché à réprimer les extravagances de ses collègues, avec peu de succès quelquefois, je crois que pour modérer ses collègues il n'y a pas de meilleur officier que l'Auditeur général.

L'Auditeur général, et ici je diffère d'opinion avec le ministre sur certaines assertions faites par lui, l'Auditeur général, dis-je, en révélant comme il l'a fait les détails des dépenses qui ont eu lieu dans les départements publics, met un frein salutaire aux extravagances naturelles que se permettent tous les ministères s'ils n'étaient pas retenus.

M. FOSTER : J'aimerais entendre l'honorable député nous dire s'il est d'opinion que c'est une audition utile.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je dis que c'est un service très précieux pour le pays et qu'il est hautement apprécié. Il n'y a pas un seul livre bleu publié par la Chambre pour lequel je reçoive plus de demandes que le rapport de l'Auditeur général.

Plusieurs VOIX : Ecoutez ! écoutez.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je dis que pas un seul livre bleu publié par la Chambre, si l'honorable ministre veut se donner la peine de lire les